Énergie NB Power

Groupe Group

Communiqué

Le 4 mai 2008

Processus d'Énergie NB visant la remise en service à la suite des inondations

Fredericton (N.-B.) – En plus de continuer les efforts de débranchement, les équipes d'Énergie NB ont commencé à rétablir le courant chez des clients touchés par les inondations, en conjonction avec les inspecteurs en électricité provinciaux et l'Organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick.

Énergie NB a monté une équipe spéciale d'agents au centre d'interaction avec les clients qui pourront travailler avec les clients touchés par les inondations et leur fournir des renseignements critiques sur le processus de rétablissement du courant.

«C'est une période difficile pour un grand nombre de nos clients, et nous portons toute notre attention sur leur protection. Nous travaillons de près avec l'Organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick et leur programme de reprise pour assurer que rétablissons le courant chez nos clients aussitôt qu'il est sécuritaire de le faire», souligne Darren Murphy, vice-président, Distribution et Service à la clientèle. «La formation de cette équipe consacrée à la situation fait partie de notre engagement à renseigner nos clients dans les meilleurs délais.»

Pour assurer la sécurité des occupants et des locaux avant le rebranchement, Énergie NB veut que ses clients suivent les démarches suivantes :

Un client dont les locaux ont été inondés doit trouver un entrepreneur en électricité agréé pour évaluer le réseau électrique de sa maison. Si l'entrepreneur estime qu'il est sécuritaire de rebrancher la maison, il apposera une étiquette de rebranchement d'urgence sur le compteur. Le client peut ensuite appeler Énergie NB pour demander le rebranchement. Énergie NB ne percevra aucuns frais de débranchement et de rebranchement dans ces conditions. Les clients sont aussi encouragés à s'inscrire auprès de Service Nouveau-Brunswick au moyen du numéro sans frais 1-888-298-8555 ou du site Web www.snb.ca/emo.

Certains clients qui n'étaient pas immédiatement à risque d'inondations, mais qui sont alimentés par la même ligne que des clients inondés, ont vu leur électricité coupée. Il faut souligner que c'est une question de la sécurité du public. Ces clients sont priés d'appeler Énergie NB au 1-800-663-6272.

«Nous ne pouvons pas assez souligner l'importance de ces directives de sécurité relatives au rebranchement pour la protection de nos clients, de leurs voisins et de leurs locaux, de dire M. Murphy. La sécurité du public et des employés reste notre plus grande priorité.»

- 30 -

PERSONNE-RESSOURCE DES MÉDIAS : Heather MacLean, chef, Relations avec les médias (506) 458-6618 ou par courriel à l'adresse hemaclean@nbpower.com.